

# Règlement Dieulefit DH Urban Race 2024

## 1. Affiliation et Assurances

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance en responsabilité civile.

Chaque compétiteur doit être titulaire d'une licence FFC (Fédération Française de Cyclisme) en cours de validité ou bien doit présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition de moins de 6 mois à la date de l'épreuve (à déposer sur la plateforme d'inscription).

Par l'acceptation de ce règlement, le participant décharge l'association Véloxyroc de toutes responsabilités en cas de dommage reçu ou commis, matériel ou physique ayant lieu pendant la journée de la manifestation.

## 2. Inscription

L'âge minimum des participants est de 15 ans révolus au 04 Mai 2024, une autorisation parentale ainsi qu'une décharge de responsabilité sera demandée pour les mineurs (à déposer sur la plateforme d'inscription).

L'inscription s'effectue sur le site internet :

[https://inscriptions.perfevent.com/veloxyrocdieulefit2024/select\\_competition](https://inscriptions.perfevent.com/veloxyrocdieulefit2024/select_competition)

Tél : (+33)6.31.54.73.31 - Martin TURC

Inscription sur place si places restantes.

L'inscription vaut acceptation du règlement dans son intégralité.

### 2.1 Dossier d'inscription

Ce dossier comprend :

- L'inscription et le paiement en ligne ;
- Un certificat médical de moins de 6 mois à la date de la course pour les non licenciés ou une copie de la licence. Les concurrents qui ne fournissent pas ces documents ne pourront pas valider leur inscription sur la plateforme.
- Une autorisation parentale ainsi qu'une décharge de responsabilité pour les participants mineurs au 04 Mai 2024.
- 

### 2.2 Tarifs et assurance annulation :

Le montant de l'inscription est fixé à 40€. Ce prix comprend les remontées en navette au point de départ de la course et la participation à la course (37,50€) ainsi que les frais de fonctionnement de la plateforme d'inscription (2,50€).

Ne sont pas compris dans le prix de l'inscription : L'assurance annulation et le repas.

Les accompagnateurs pourront acheter des tickets pour le repas du midi.

**GARANTIE INDIVIDUELLE ANNULATION :** Au moment de votre inscription en ligne sur le module [www.perfevent.com](http://www.perfevent.com), vous pouvez souscrire une Garantie Individuelle Annulation, qui vous permettra d'être remboursé du montant de votre inscription sur simple demande effectuée jusqu'à 72h avant l'évènement.. Si vous n'avez pas choisi cette option, aucun remboursement ne pourra être effectué. Comme son nom l'indique, cette garantie est individuelle. En cas d'annulation générale ou de report de l'évènement, c'est le règlement de l'épreuve ou les conditions particulières décidées par l'équipe organisatrice qui s'appliquent. Aucun échange de dossard avec une tierce personne n'est accepté, toute personne vendant son dossard sur internet, ou étant prise en flagrant délit d'échange de dossard lors du retrait des dossards ou pendant la course verra immédiatement annulée sa participation sans aucun remboursement possible.

### 3. Participation

La participation de chaque concurrent inscrit est soumise au respect des conditions suivantes :

- *Matériel obligatoire :*
- Casque intégral monobloc ;
- Genouillères & Coudières ;
- Gants longs ;
- Dorsale ;
- Vélo comportant une suspension avant minimum.

Aucun manquement ne sera toléré au départ. Une vérification sera effectuée régulièrement par des bénévoles assermentés.

Seuls les VTT Musculaire et FTT (Musculaire ou à Assistance Électrique) sont autorisés à participer à la course. Les VAE (Vélo à Assistance Électrique) sont tolérés à condition de retirer la batterie.

- *Plaque de cadre :*

Les plaques de cadre seront à apposer sur le guidon du vélo et devront rester accrochées sur celui-ci toute la journée (même entre les descentes).

### 4. Déroulement de la journée

La journée sera découpée en trois parties :

- *Première partie - Retrait des plaques de cadre*

Les plaques de cadre sont à retirer au village course le matin de 8h à 10h30.

- *Deuxième partie - Reconnaissance de la piste*

Les reconnaissances auront lieu de 9h à 12h. Une reconnaissance par coureur est obligatoire. Un contrôle sera effectué.

- *Troisième partie - Courses chronométrées - Catégorie VALIDE*

Les courses chronométrées débuteront à 13h. Deux manches de qualification et une manche finale seront proposées. Le meilleur temps de ces deux manches sera pris en compte afin de composer le classement.

Les 20 premiers pilotes de ce classement participeront à la manche finale afin de déterminer le classement du TOP 20.

- *Troisième partie - Courses chronométrées - Catégorie HANDISPORT*

Les courses chronométrées débuteront à 13h. Trois manches seront proposées. Le meilleur temps de ces trois manches sera pris en compte afin de composer le classement final.

### 5. Assistance médicale

L'assistance médicale de la journée sera assurée par une équipe de secours professionnelle missionnée spécialement pour l'événement . Il sera demandé aux pilotes un très grand respect envers les différentes équipes de secours ainsi qu'une écoute de leurs conseils.

### 6. Briefing d'avant course

A 8h30, un briefing tiendra les participants informés des points suivants :

- Rappel des heures de départ ;
- Situation des points délicats ;
- Météorologie prévue ;
- Consignes de sécurité ;
- Toute information que l'organisateur jugera utile de communiquer.
-

Ce briefing n'excédera pas 10 minutes. Toutefois, si des éléments nouveaux ou importants devaient être communiqués aux concurrents et réclamer toute leur attention suite à des modifications de dernière minute tel que l'itinéraire initial ou les horaires de départ, un briefing spécial sera organisé de façon à s'assurer de la parfaite écoute de tous les concurrents.

#### 7. Départ

La remontée en haut du parcours sera assurée par les navettes de l'organisation. Les navettes seront attribuées en fonction de l'ordre de départ. Les heures de départ seront affichées au village course à partir de 10h.

Attention aucun accompagnant ne pourra bénéficier des navettes.

#### 8. Motifs de disqualification

- Refus de se soumettre aux contrôles du matériel obligatoire ;
- Refus de se soumettre à une décision du directeur de course ;
- Refus de se soumettre à une décision des équipes de secours ;
- Refus de se soumettre au contrôle anti dopage ;
- Non assistance à personne en danger/difficulté ;
- Non respect des bénévoles ou des équipes de l'organisation (prestataires, secours, etc)
- 

#### 9. Abandons

Sauf en cas de blessure, les coureurs devront rejoindre la ligne d'arrivée pour abandonner. Les équipes de secours présentes sur la descente sont habilitées à retirer le dossard et mettre hors course, après concertation avec le pilote et le directeur de course.

#### 10. Réclamations

Le jury est seul juge du bon déroulement des épreuves. Il est composé du directeur de course, du responsable de la sécurité, de membres de l'association, d'un représentant des coureurs, du chef du poste concerné.

Toute réclamation doit être envoyée par e-mail et adressée à Martin TURC à [veloxyroc26220@gmail.com](mailto:veloxyroc26220@gmail.com) au plus tard 30 min après la publication des résultats.

#### 11. Modification du parcours - Annulation de la course

En cas de conditions météo présentant un danger pour la sécurité des coureurs et des bénévoles (fortes chutes de pluie, risque de tempêtes, incendies ...) ou de catastrophes naturelles, l'organisation se réserve le droit de modifier sans préavis le parcours.

Le départ pourra être retardé de 2h maximum et sera annulé si les conditions météo ne s'améliorent pas. Dans le cas d'une annulation complète ne dépendant pas de notre volonté (décision préfectorale ou autre) aucun remboursement n'est prévu.

En cas d'annulation dû au COVID 19 (décision préfectorale ou gouvernementale) intervenant maximum 1 mois avant la course, un remboursement au prorata des dépenses engagées sera effectué.

#### 12. Classements et récompenses

Tous les pilotes sont classés.

Il y aura une récompense pour les 3 premiers pilotes du scratch homme et femme (Valide et Handisport), un classement jeune sera également établi pour les pilotes mineurs. Il n'y aura aucun cumul de récompense.

### 13. Droits à l'image et respect du règlement

Par son inscription sur le site, le coureur s'engage à respecter le règlement dans son intégralité et déclare renoncer à ses droits à l'image. Il ne pourra réclamer aucune contrepartie financière des images prises de lui avant, pendant et après les courses et de leurs utilisations par l'organisation et ses partenaires.

### 14. Contrôle antidopage

Tous les concurrents peuvent être soumis à un contrôle antidopage, avant le départ ou à l'arrivée.

Le refus de s'y soumettre entraîne la disqualification du coureur.

### 15. Accès aux informations

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel les concernant. Ils peuvent également demander la non publication des données nominatives des résultats dans la presse et sur internet.

### 16. Protocole sanitaire

Il est demandé aux pilotes de respecter le protocole sanitaire mis en place par l'organisation sous peine de disqualification. Celui-ci vous sera transmis les jours précédant la manifestation en accord avec la préfecture